

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE BOBOYE

COMMUNE RURALE DE KANKANDI

Délibération N°/CR/KDI/2021 DU 30 Octobre 2023 Portant examen et adoption du budget primitif de l'année 2024

LE CONSEIL ;

Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;

Vu la loi N°2008-42 du 31 juillet 2008, relative à l'organisation de l'administration du territoire de la République du Niger ;

Vu la loi N°2001-023 du 10 août portant création des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales ;

Vu la loi 2002-014 du 11 juin 2002 portant création des communes et fixant le nom de leur chef-lieu ;

Vu la loi N°2003-035 du 27 août 2003 portant composition et délimitation des communes et ses textes modificatifs subséquents

Vu la loi N°2004-047 du 16 juin 2004 et la loi N°2005-25 du 12 juillet 2005, modifiant la loi N°2002-12 du 11 juin 2002 déterminant les principes fondamentaux de la libre administration des régions, des départements, et des communes ainsi que leurs compétences et leurs ressources ;

Vu le décret N°2016-302/PRN/MISP/D/ACR/MF du 29 juin 2016 ; Portant régime financier des collectivités territoriales en République du Niger ;

Vu les procès-verbaux d'installation et d'élection du Maire et de son adjoint en date du 03 MAI 2021:

Vu le procès-verbal de la deuxième session ordinaire du 29 au 30 Octobre 2023 ;

Après avoir débattu et délibéré par onze (11) voix pour Zéro (00) contre et zéro (00) abstention ; ainsi qu'enregistré au procès-verbal de la séance ;

Article 1 : Le budget primitif de l'année 2024 de kankandi est adopté.

Article 2 : Le Président du conseil municipal, Maire de la Commune est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

Ont signé :

N°d'ordre	Nom et Prénom	Fonction	Emergement
1	Mahamadou Hadi Mounkaila	Maire	
2	Ali Oumarou	Vice Maire	
3	Amadou Boubacar	Conseiller	
4	Garba Abdourahamane	Conseiller	
5	Oumarou Mamane	Conseiller	
6	Issaka Hama	Conseiller	
7	Oumarou Boubacar	Conseiller	
8	Aissatou Hama	Conseiller	
9	Fadima Betou	Conseiller	
10	Biba Garba	Conseiller	
11	Moumouna Adamou	Conseiller	

Le Maire